



# 15<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL « 24 DORDOGNE PERIGORD »

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

## PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement et Ouverture des engagements : **Mercredi 2 Février 2011**  
Clôture des engagements : **Lundi 28 Février 2011**  
Parution du road-book : **Dimanche 6 Mars 2011 au Café des Sports, Rue du Puits de la Barre à Saint Pardoux la Rivière**  
Dates et heures des reconnaissances : **Dimanche 6 Mars 2011 de 9h00 à 19h00, Vendredi 11 Mars 2011 de 14h00 à 20h00 et le Samedi 12 Mars 2011 de 8h00 à 12h00**  
Vérification des documents et des voitures : **Samedi 12 Mars 2011 de 8h00 à 13h00 à la Salle Polyvalente de Saint Pardoux (Route de Miallet)**  
Heure de mise en place du parc de départ : **Samedi 12 Mars 2011 à 8h15**  
1<sup>ère</sup> réunion du Collège des Commissaires Sportifs : **Samedi 12 Mars 2011 à 13h00**  
Publication des équipages admis au départ : **Samedi 12 Mars 2011 à 13h30**  
**Départ de la 1<sup>ère</sup> étape : Parc fermé, Place Henri Brives Saint Pardoux la Rivière le Samedi 12 Mars 2011 à 15h30 (1<sup>ère</sup> voiture)**  
**Arrivée de la 1<sup>ère</sup> étape : Parc fermé, Place Henri Brives Saint Pardoux la Rivière le Samedi 12 Mars 2011 à 17h06 (1<sup>ère</sup> voiture)**  
**Publication des résultats partiels: Parc fermé, Place Henri Brives Saint Pardoux la Rivière le Samedi 12 Mars 2011 après l'arrivée de la dernière voiture**  
**Départ de la 2<sup>ème</sup> étape : Parc fermé, Place Henri Brives Saint Pardoux la Rivière le Dimanche 13 Mars 2011 à 9h00 (1<sup>ère</sup> voiture)**  
**Arrivée de la 2<sup>ème</sup> étape : Parc fermé, Place Henri Brives Saint Pardoux la Rivière le Dimanche 13 Mars 2011 à 13h11 (1<sup>ère</sup> voiture)**  
Vérification finale : **Atelier Gauthier Route de Thiviers 24470 Saint Pardoux la Rivière**  
Publication des résultats du rallye : **30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent au tableau d'affichage situé à l'entrée du parc d'arrivée Place Henri Brives à Saint Pardoux la Rivière**  
Remise des prix : **Dimanche 13 Mars 2011 à 15 heures 30**

## ARTICLE 1. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Club du Sud Ouest, en qualité d'organisateur administratif et l'Ecurie Dordogne Périgord en qualité d'organisateur technique organisent les 12 et 13 Mars 2011 le **15<sup>ème</sup> Rallye Régional 24 Dordogne Périgord.**

Le présent règlement a reçu l'agrément du Comité Régional du Sport Automobile d'Aquitaine N° **04 en date du 20 Décembre 2010** et le permis d'organisation de la FFSA N° **R 52 en date du 31 Janvier 2011.**

### *Comité d'Organisation*

**Président :** Paul Gauthier Moulin de la Rebiere 24470 Saint Pardoux la Rivière

**Membres :** Michel Duché, Claude Lemblé, Thomas Brocard, Annie Gauthier, Christophe Couttier, Pascal Dindeau, Pierre Troussard, Patrick Girardeau, Frédéric Graillet

### **Secrétariat du Rallye :**

**Mr Thomas BROCARD**

Adresse : **5 rue de la barre 24470 ST PARDOUX LA RIVIERE**

Téléphone : **06.77.37.99.77 ou 05.53.56.77.44**

Mail : **thomasbrocard@orange.fr**

## **Permanence du Rallye : Mr Thomas BROCARD, 5 rue de la barre 24470 ST PARDOUX LA RIVIERE**

Et à compter du Samedi 12 Mars 2011 au PC situé à la Mairie de Saint Pardoux le Rivière

### **Organisateur administratif**

ASSOCIATION SPORTIVE DE L'AUTOMOBILE CLUB DU SUD OUEST  
8, Place des Quinconces 33000 BORDEAUX

### **Organisateur technique**

ECURIE DORDOGNE PERIGORD Monsieur Paul Gauthier  
Moulin de la Rebière 24470 SAINT PARDOUX LA RIVIERE

#### **1.1. OFFICIELS**

Commissaires Sportifs : Président Jean-Claude LABEYRIE  
Membres Annie FOURCADE et Robert COMBE  
Directeur de Course : Guy TRONCAL  
Directeurs de Course Adjoint : Laurent TEILLARD, Marcel CONSTANS  
Directeurs de Course ES : Michel VAURIE, Guy ANDRIEU, Serge RIBIERRE  
Directeur de Course voiture tricolore : J. Pierre MANCINELLI, Jean BEGARIE  
Médecin Chef : Dr GILARDIE  
Commissaires Techniques : Serge LARQUEY (responsable), Alexandre FOURCADE  
Claude PINA, Paul GIBISSIER, Cédric DAURAT, Bernard LAFOND  
Chargés des relations avec les concurrents : Claudie SIALELLI, Jean François FOURCADE  
Chargés des relations avec la presse : Pierre TROUSSARD

#### **1.2. ELIGIBILITE**

- Le Rallye 24 Dordogne Périgord compte pour :
- La Coupe de France des Rallyes 2011
- Le Championnat du Comité Régional du Sport Automobile d'Aquitaine 2011
- Le Championnat du Comité Régional du Sport Automobile du Limousin 2011
- Le Challenge des Commissaires du Comité Aquitaine 2011

#### **1.3. VERIFICATIONS**

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le : Samedi 12 Mars 2011 de 8h00 à 12h45 à : Salle Polyvalente de Saint Pardoux (Route de Miallet)  
Les vérifications techniques auront lieu le Samedi 12 Mars 2011 de 8h15 à 13h00, Salle Polyvalente de Saint Pardoux (Route de Miallet)

Les vérifications finales seront effectuées :  
Atelier Gauthier Route de Thiviers 24470 Saint Pardoux la Rivière  
Tarif horaire de la main d'œuvre 45 € TTC

## **ARTICLE 2. ASSURANCES**

Conforme au règlement standard FFSA

## **ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES**

### **3.1. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

**3.1.5.** Toute personne qui désire participer au rallye 24 Dordogne Périgord doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le Lundi 28 Février 2011

**3.1.10.** Le nombre des engagés est fixé à 100 voitures maximum.

**3.1.11.1.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 285 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 570 € (x 2)

**3.1.12.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

## ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.1. VOITURES AUTORISEES

Comprend les nouveaux Groupes et Classes 2011 FFSA.  
Groupes A, N, F2000, Z, S2000, GT, R

### 4.3. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

**L'assistance sera autorisée à la ZI Bâticole à Saint Pardoux la Rivière.**

Dans chaque parc d'assistance les concurrents doivent obligatoirement :

- tenir à proximité immédiate de l'emplacement de chaque voiture de course un extincteur pour foyer A, B et C d'une capacité minimale de 5kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans.
- disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture.
- prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

### 4.3.2.3. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 5. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye 24 Dordogne Périgord représente un **parcours de 115,450 km.**

Il comprend 2 étapes et 3 sections.

- 1 étape et 1 section le samedi 12 Mars 2011
- 1 étape et 2 sections le dimanche 13 Mars 2011

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39.600 km.

Un reclassement sera effectué à la fin de de la 1ère étape du samedi 12 Mars 2011

Les épreuves spéciales sont :

ES 1-3-5	St PARDOUX LA RIVIERE	7,9 km
ES 2-4-6	SAVIGNAC DE NONTRON	5,3 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

### 6.2. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

Le carnet d'itinéraire sera à disposition des concurrents régulièrement engagés à compter du samedi 6 Mars 2011 à l'adresse indiquée sur l'accusé de réception de l'engagement.

Les reconnaissances devront s'effectuer dans le cadre de la réglementation F.F.S.A. et du code de la route. **3 passages maximum de reconnaissance.**

**6.2.6.** Les reconnaissances auront lieu le : **Dimanche 6 Mars 2011 de 9h00 à 19h00, Vendredi 11 Mars 2011 de 14h00 à 20h00 et le Samedi 12 Mars 2011 de 8h00 à 12h00**

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

### 7.2. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

**7.2.11.** Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : Chasuble et Combinaison Blanche
- Chef de poste : Chasuble

## ARTICLE 8. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 10. PRIX

CLASSEMENTS	PREMIER	DEUXIEME	TROISIEME
SCRATCH	300,00 €	220,00 €	160,00 €
GROUPES	250,00 € <u>Si, moins de 3 partants</u> <u>montant divisé par 2</u>	150,00 € si plus de 5 partants	100,00 € si plus de 10 partants
CLASSES	240,00 € <u>Si, moins de 3 partants</u> <u>montant divisé par 2</u>	120,00 € si plus de 5 partants	80,00 € si plus de 10 partants
CLASSEMENT FEMININ	200,00€ 100,00€si moins de 3 partantes		

### LES PRIX DE SCRATCH ET GROUPE SONT CUMULABLES

### LES GROUPES ET CLASSES NE SONT PAS CUMULABLES

La remise des prix se fera en chèques et en lots.

Des coupes et trophées récompenseront les 5 premiers au scratch, les 3 premiers de groupe et les premiers de classe.

Les commissaires de route seront récompensés par des lots et coupes tirées au sort.

**La remise des prix se déroulera le :  
Dimanche 13 Mars 2011 à 15 heures 30 à la Salle Polyvalente**